

# Comité 10 Lyon Nord-ouest de la Section du Rhône de la SEMLH

## Réunion 11 juin 2010

Grâce aux contacts de notre vice-président, le colonel Michel Monnier, nous étions accueillis dans la salle du conseil de la mairie de Limonest par le maire, M **Max Vincent**.

L'ordre du jour ne comportait pas la conférence habituelle pour, après les nouvelles concernant le comité, se consacrer aux grands thèmes du moment : la révision des statuts de la **SEMLH**, le projet « **L'Honneur en action** ».

Ce programme, studieux, explique sans doute la participation limitée à une vingtaine de membres du comité, et le taux de réponse à la convocation, de 30% seulement.

Le Bureau de la Section, présent presque au complet, est emmené par notre présidente, Mme **Lucette Lacouture**.

Le président, **Daniel Simon**, rappelle les mouvements de notre effectif depuis l'AG du 4 décembre dernier :

\* les décès :

- De notre fidèle et très regretté délégué **Georges Picolo**,
- Du colonel **Paul Magnat**, commandeur, tous deux anciens de Dien Bien Phu,
- De M **Marius Morere**,

\* les départs

- De Mme **Berthaud** pour le comité 6,
- De Mme **Magnillat** pour le comité 11,
- Du colonel **Ortega**, muté,

\* l'arrivée du Lieutenant-colonel **Lapierre**.

Notre effectif redescend de 103 à 98 ; nous devons amener à nous rejoindre tous les légionnaires non sociétaires !

Malgré nos efforts répétés, nous n'obtenons qu'un seul dossier pour notre Prix scolaire, présenté par le lycée **François Rabelais**, et n'avons pas de proposition pour le Challenge du civisme.

Nous enregistrons cependant le grand intérêt manifesté par le lycée horticole de Dardilly, sur lequel nous comptons dès 2011.

Nous suivons le démarrage de « **l'Arbre et l'enfant** » auprès des communes « pilotes » de notre secteur.

Le débat s'ouvre alors sur les deux sujets du jour : **statuts et « Honneur en action »**.

Répondant à l'anxiété de l'assemblée, au vu du projet de statuts et du changement de dénomination, l'entraide ne paraissant plus un objectif primordial, sans que le « terrain » ait été consulté ou associé aux réflexions, Madame Lucette Lacouture explique que la fiscalité sur les dons et legs, apports essentiels à l'équilibre de la société, impose ces changements, longtemps différés mais désormais indispensables, pour éviter une taxation trop lourde.

Les travaux d'un comité d'experts, auquel elle appartient, tiennent désormais compte de nos observations et lèveront toute ambiguïté sur la place de l'entraide, non seulement maintenue, mais élargie au-delà du premier cercle de nos seuls adhérents.

La simplification de la dénomination était souhaitée, et n'est pas en elle-même un problème.

La défense du prestige rencontre l'adhésion, mais le « comment » devrait être mieux défini ; elle concerne plus encore la Chancellerie... L'émoi est réel devant certaines nominations, incomprises.

Mme **Lucette Lacouture** souligne que les croix attribuées à des étrangers n'ont pas valeur de nomination dans l'Ordre et doivent être regardées comme des gestes diplomatiques de reconnaissance.

L'assemblée remercie Mme **Lucette Lacouture** pour avoir répondu aux questions que ne pouvaient manquer de se poser nos sociétaires.

Sur le projet « **L'Honneur en action** », il y a unanimité sur la valeur de l'exemple, et sur la continuité de la volonté de « servir » avant et après la décoration.

Par contre, la modestie de nos sociétaires répugne à la publicité sur ce qu'ils entreprennent par solidarité, individuellement ou dans d'autres associations.

Un tour de table montre que les idées et les bonnes volontés existent, mais, préférentiellement, pour des actions à développer et structurer dans le cadre de la section ou du comité.

Les moyens, essentiellement la disponibilité des sociétaires, doivent être évalués, compte tenu des opérations déjà en cours et en extension, loin d'être abouties.

Enfin, le « faire savoir » et le prestige de l'Ordre supposent une communication externe, experte, absente jusqu'ici dans notre Société.

Déjà, la communication interne a montré ses déficiences sur ces sujets d'actualité.

Un travail de fond doit être réalisé.



A l'issue de cette matinée, studieuse mais nécessaire, le comité unanime remercie Mme **Lucette Lacouture** pour la clairvoyance et la conviction de ses explications et clarifications.

Il reste à revenir auprès des sociétaires, absents de la réunion, et que nous savons proches du désintéret pour notre Société, pour leur fournir ces éléments et les « regonfler ».

Un déjeuner sympathique et convivial, au restaurant « la Plancha », en présence de M **Blanc**, adjoint au maire, clôt la réunion.

Rendez-vous est donné, toujours à Limonest, le 16 septembre pour une autre réunion, avec une conférence sur le Vatican, et des nouvelles sur la réorganisation du bureau du comité.

**Daniel Simon**



Un petit café, cela fait toujours plaisir



Monsieur Max Vincent Maire de Limonest et Monsieur Daniel Simon président du comité 10



Une belle table "ronde"



Après l'effort, le réconfort !



Photos Paul Grospiron